Torah

LE CŒUR DE YAHWEH

La révélation progressive
des instructions de
Yahweh dans les Écritures

Éditions
Sh'ma

Copyright
© 2026, Éditions Sh'ma
www.editions-shma.com

François-Xavier Mercorelli

Couverture : Miguel de Sá

Les citations bibliques suivies de la mention « BRH » sont tirées de la Bible des Racines Hébraïques. Les autres citations et références bibliques peuvent reprendre des formulations issues de différentes traductions françaises ou être adaptées pour les besoins de l'exposé, dans le souci de préserver le sens des textes bibliques.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Pascale Morbois et à Graziella Masson pour leur relecture.

Éditions Sh'ma
334 rue Nicolas Parent
Chambéry

Pour nous contacter : contact@editions-shma.com

ISBN : 978-2-491514-82-2
Dépôt légal : 4ème trimestre 2026

Études autour de la Bible des Racines Hébraïques

La Bible des Racines Hébraïques (BRH) a été conçue pour permettre au lecteur de redécouvrir les Écritures dans leur contexte historique, culturel et linguistique, en mettant en lumière leurs racines hébraïques et l'unité du dessein de Yahweh.

La collection *Études autour de la Bible des Racines Hébraïques* prolonge cette démarche. Elle propose des ouvrages consacrés à l'étude approfondie de grands thèmes bibliques, en s'appuyant sur le texte des Écritures et sur la progression de la révélation.

Chaque volume suit une même méthode : laisser les Écritures s'expliquer par elles-mêmes, replacer chaque passage dans son contexte et écouter la voix des différents témoins inspirés avant de tirer des conclusions.

Ces ouvrages ne constituent pas des commentaires de la BRH. Ils sont des outils d'étude destinés à accompagner sa lecture, à approfondir certains sujets majeurs et à encourager chacun à revenir sans cesse au texte biblique.

Notre prière est que cette collection contribue à faire aimer davantage la Parole de Yahweh, à mieux comprendre l'unité de son dessein et à affermir la foi de tous ceux qui désirent marcher dans ses voies.



Éditions Shema

UNE COLLECTION DE 13 OUVRAGES

Études autour de la Bible des Racines Hébraïques

RENOUVELEZ VOTRE REGARD SUR LES ÉCRITURES
ET PRÉPAREZ-VOUS AU RETOUR DU ROI DES ROIS

Une seule histoire • Treize études • Un dessein révélé

De la Genèse à l'Apocalypse, les Écritures révèlent progressivement un seul et même dessein : celui de Yahweh, annoncé dès le commencement et appelé à s'accomplir dans toute sa plénitude.

La collection « Études autour de la Bible des Racines Hébraïques » a pour vocation d'offrir aux lecteurs un regard profondément biblique sur les grands thèmes des Écritures, en les replaçant dans leur contexte hébraïque d'origine. Au fil des siècles, de nombreux enseignements ont été influencés par une approche gréco-romaine de la foi, parfois déconnectée des racines hébraïques de la révélation. Cette rupture a contribué à obscurcir la compréhension de sujets essentiels, encore aujourd'hui mal compris ou présentés de manière incomplète dans de nombreuses assemblées.

À travers treize ouvrages complémentaires, cette collection invite chacun à revenir aux textes, à laisser la Torah, les prophètes et les écrits apostoliques s'éclairer mutuellement, et à redécouvrir la cohérence du dessein de Yahweh. Chaque volume permet d'approfondir un thème particulier, de réexaminer certaines idées reçues et de retrouver des fondements bibliques souvent négligés.

> *Plus qu'une collection d'études, ces ouvrages constituent une invitation à renouveler notre compréhension des Écritures, à mettre notre connaissance biblique à l'épreuve de la Parole et, surtout, à nous préparer avec discernement, fidélité et espérance au retour du Roi des rois.*

שמע

ÉTUDIER
COMPRENDRE
APPROFONDIR
SE PRÉPARER

Pour une foi bien enracinée dans la Parole

CINQ GRANDES FAMILLES THÉMATIQUES

Le dessein de Yahweh et ses promesses
3 ouvrages
BAR • ZERA • BRIT

La relation entre Yahweh et son peuple
3 ouvrages
TORAH • MISHKAN • KOHANIM

Le Messie et la restauration d'Israël
2 ouvrages
MASHIAH • ETZ EHAD

Les derniers jours, le jugement et les événements prophétiques
3 ouvrages
AHARITH HAYYAMIM • YOM YAHWEH • GOG

L'accomplissement du dessein de Yahweh
2 ouvrages
MALKHOUT • KAVOD



Une collection pour aujourd'hui. Une préparation pour demain.

DÉCOUVRIR LA COLLECTION →

TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi ce livre ? _____ ***1***

Introduction _____ ***5***

PREMIÈRE PARTIE Avant le Sinaï _____ ***11***

Et Yahweh commanda _____ **12**

Abraham écouta ma voix _____ **20**

DEUXIÈME PARTIE Un peuple racheté, puis instruit ____ ***25***

Avant même d'arriver au Sinaï _____ **26**

Je vous ai portés vers moi _____ **34**

Vous serez saints, car je suis saint _____ **43**

TROISIÈME PARTIE Le problème du cœur _____ ***54***

Combien j'aime ta torah _____ **55**

J'écrirai ma torah sur leur cœur _____ **63**

QUATRIÈME PARTIE Yéshoua et la Torah _____ ***71***

Je ne suis pas venu abolir _____ **72**

Aimer Yahweh et son prochain _____ **82**

CINQUIÈME PARTIE La foi, la grâce et la Torah _____ ***92***

Justifiés par la foi _____ **93**

Sainte, juste et bonne _____ **104**

L'amour accomplit la Torah _____ **114**

SIXIÈME PARTIE Après Yéshoua _____ ***123***

Que faire des croyants issus des nations ? _____ **124**

Ce qui change réellement _____ **136**

SEPTIÈME PARTIE Comment marcher ? _____ ***145***

À qui ce commandement est-il donné ? _____146

Des instructions pour aujourd'hui ?_____156

HUITIÈME PARTIE Comme une chose étrangère _____ 170

Comme une chose étrangère _____171

NEUVIÈME PARTIE De Sion sortira la Torah_____ 183

Il nous enseignera ses voies _____184

CONCLUSION : le cœur de Yahweh _____ 192

Et vous… ? Quelle place donnez-vous à sa parole ? ____ 196

« Toute affaire se réglera sur la déclaration
de deux ou de trois témoins »

– 2 Corinthiens 13.1 –

Pourquoi ce livre ?

Pour beaucoup de croyants, le mot Torah évoque immédiatement la Loi de Moïse, les commandements donnés au Sinaï, les interdictions de l'ancienne Alliance ou un ensemble de prescriptions appartenant à une époque désormais révolue. Dans le langage chrétien courant, la Torah est souvent placée en opposition avec la grâce, comme si l'une appartenait à l'ancien monde et l'autre au nouveau, comme si l'une exigeait tandis que l'autre libérait, ou comme si la venue de Yéshoua avait marqué le passage d'une religion fondée sur l'obéissance à une foi désormais fondée sur l'amour.

Mais est-ce réellement ainsi que les Écritures racontent cette histoire ?

La question mérite d'être posée, car lorsqu'on revient au texte biblique, certaines observations apparaissent rapidement. Yahweh donne des commandements bien avant que le peuple d'Israël n'arrive au mont Sinaï. Abraham est présenté comme ayant écouté sa voix, gardé sa charge, ses commandements, ses statuts et ses instructions.[1] Avant même que l'Alliance soit conclue au Sinaï, Israël reçoit déjà des instructions et Yahweh lui reproche de ne pas garder ses commandements et ses torot.[2] Le Sinaï occupe donc une place fondamentale dans l'histoire biblique, mais il ne semble pas constituer le premier moment où Yahweh révèle à l'homme comment marcher devant lui.

Une autre observation est tout aussi importante. Lorsque Yahweh donne sa Torah à Israël, il ne s'adresse pas à un peuple encore esclave en lui proposant une série de commandements qui lui permettraient de mériter sa

[1] Cf. Genèse 26.5.

[2] Torot : pluriel de Torah (cf. Exode 16.28).

délivrance. Israël a déjà été libéré du jour égyptien. La mer a déjà été traversée. Yahweh a déjà délivré son peuple avant de le conduire au pied de la montagne.[1] Avant même d'énoncer les paroles de l'Alliance, il lui rappelle ce qu'il vient d'accomplir : il a porté les enfants d'Israël sur des ailes d'aigle et les a amenés vers lui.[2] L'instruction vient donc après la délivrance. Cette simple chronologie oblige déjà à s'interroger sur l'opposition, devenue si familière, entre grâce et obéissance.

Plus surprenant encore, les Écritures parlent parfois de la Torah d'une manière très différente de celle dont elle est généralement perçue aujourd'hui. Le psalmiste ne la décrit pas comme un fardeau dont il espère être un jour délivré. Il l'aime, la médite et y découvre une lumière pour son chemin. Il affirme que l'instruction de Yahweh restaure l'âme, rend sage et réjouit le cœur.[3] Cette manière de parler devrait au moins nous arrêter. Comment ce que les Écritures présentent comme bon, désirable et source de sagesse en est-il venu à être si souvent associé à l'idée d'une servitude dont il faudrait être libéré ?

La question devient encore plus étonnante lorsque nous arrivons aux prophètes. Jérémie annonce une nouvelle Alliance, mais lorsqu'il décrit ce que Yahweh accomplira, il ne parle pas d'un peuple désormais privé de toute instruction. Yahweh déclare qu'il mettra sa Torah au-dedans de son

---

[1] À travers le récit de l'Exode, Yahweh nous offre une image prophétique du salut. Israël est d'abord délivré de l'esclavage de l'Égypte, figure de l'affranchissement du péché. Puis le peuple traverse la mer, événement que les Écritures associent au baptême (cf. 1 Corinthiens 10.1-2), marquant la rupture avec l'ancienne vie. Ce n'est qu'après cette délivrance et ce passage à travers les eaux qu'Israël est conduit au pied de la montagne pour recevoir l'instruction divine. L'ordre est significatif : le salut précède l'obéissance. Yahweh rachète d'abord son peuple, puis lui révèle la manière de marcher avec lui.

[2] Cf. Exode 19.4.

[3] Cf. Psaume 19.8-9 ; 119.97,105.

peuple et qu'il l'écrira sur son cœur.[1] Ézéchiel annonce lui aussi un cœur nouveau et un Esprit nouveau, mais cette transformation intérieure conduit précisément le peuple à marcher dans les voies de Yahweh et à mettre ses instructions en pratique, par amour, sous la conduite de l'Esprit.[2] La promesse prophétique semble ainsi déplacer quelque chose de l'extérieur vers l'intérieur sans pour autant présenter la volonté de Yahweh comme devenue inutile.

Puis vient Yéshoua.

La question se prolonge jusque dans les enseignements de Yéshoua et des apôtres. Comment comprendre leurs déclarations sur la Torah, la foi, la grâce et l'obéissance sans les opposer artificiellement ? C'est ce que nous chercherons à découvrir en suivant la progression des Écritures.

C'est précisément là que se situe l'enjeu de ce livre. Il ne s'agit pas de défendre un système religieux, de revenir artificiellement au monde du Sinaï ni de dresser une liste de commandements afin de mesurer la fidélité des uns et des autres. Il ne s'agit pas davantage de partir du principe que tout ce qui appartient à la Torah aurait disparu avec la venue de Yéshoua. Certaines prescriptions sont liées au sanctuaire, au sacerdoce, à la terre d'Israël ou à des situations particulières ; les écrits apostoliques eux-mêmes montrent que la venue du Messie transforme profondément certaines réalités. La question est donc plus exigeante que le simple choix entre « tout demeure exactement comme avant » et « tout a été aboli ».

Il faut donc revenir aux Écritures et les laisser raconter leur propre histoire. Depuis les premières pages de la Genèse jusqu'aux enseignements de Yéshoua et des apôtres, nous suivrons la révélation progressive des instructions de Yahweh, afin de comprendre non seulement ce qu'elles

[1] Cf. Jérémie 31.31-33.

[2] Cf. Ézéchiel 36.26-27.

demandent à l'homme, mais surtout ce qu'elles révèlent de Celui qui les donne.

Cette progression est essentielle, car la véritable question n'est peut-être pas d'abord : Sommes-nous encore sous la Torah ? [1] Elle est plus fondamentale : **qu'est-ce que la Torah selon les Écritures, pourquoi Yahweh l'a-t-il donnée, et quelle place occupe-t-elle dans son dessein depuis la Genèse jusqu'aux écrits apostoliques ?**

Peut-être découvrirons-nous alors que derrière la question des commandements se trouve une question plus profonde encore. Lorsque Yahweh enseigne à son peuple comment adorer, comment rendre justice, comment traiter l'étranger, comment protéger le faible, comment distinguer le saint du profane, comment aimer son prochain et comment marcher devant lui, il ne révèle pas seulement ce qu'il attend de l'homme.

Il révèle quelque chose de lui-même.

[1] Que signifie réellement cette question, et de quelle « loi » est-il question ? S'agit-il de la Torah, ou plutôt de la « loi du péché et de la mort » sous laquelle se trouve tout être humain non régénéré par l'Esprit (cf. Romains 8.2) ? La distinction est essentielle, car ces deux expressions renvoient à des réalités profondément différentes que l'apôtre Paul ne confond jamais.

Introduction

Laisser les Écritures définir la Torah

Lorsqu'un lecteur francophone rencontre le mot « loi » dans sa Bible, il pense spontanément à une règle, à une obligation ou à un ensemble de prescriptions auxquelles il faut se soumettre – sous peine de sanction. Dans notre culture, la loi appartient principalement au domaine juridique : elle ordonne, interdit, autorise et sanctionne. Cette compréhension n'est évidemment pas entièrement étrangère aux Écritures, puisque la Torah contient bien des commandements, des interdictions et des jugements. Mais elle devient réductrice lorsqu'elle détermine à elle seule notre compréhension du mot hébreu *Torah*.

Le terme *Torah* porte plutôt l'idée d'instruction, d'enseignement, de direction donnée. Cela ne signifie pas qu'il faudrait systématiquement remplacer « loi » par « enseignement » pour résoudre toutes les difficultés du texte biblique. La Torah possède une dimension normative réelle : Yahweh ne se contente pas de proposer des conseils à son peuple. Il commande, interdit, juge et appelle à l'obéissance. Pourtant, si nous ne retenons que la dimension juridique, nous risquons de perdre une partie essentielle de ce que les Écritures veulent nous faire comprendre. La Torah est aussi l'instruction par laquelle Yahweh enseigne à son peuple comment marcher devant lui et comment aimer.

Cette nuance est d'autant plus importante que la Bible emploie plusieurs termes pour parler de la volonté révélée de Yahweh. Elle mentionne ses commandements, ses statuts, ses jugements, ses témoignages, ses paroles, ses voies et ses

instructions. Ces termes ne sont pas parfaitement interchangeables, mais ils se rencontrent souvent dans les mêmes passages et dessinent ensemble une réalité beaucoup plus riche qu'un simple code juridique. Le Psaume 119 en offre probablement l'exemple le plus saisissant : le psalmiste passe de la Torah aux commandements, des statuts aux jugements, des témoignages à la parole et aux voies de Yahweh, comme autant de facettes d'une même révélation qu'il désire connaître et mettre en pratique.

Il faut donc commencer par une précaution méthodologique. Nous ne demanderons pas au mot Torah de désigner exactement la même réalité dans chaque passage. Selon le contexte, il peut être question d'une instruction particulière, d'un ensemble d'instructions, de la Torah donnée par l'intermédiaire de Moïse ou, plus largement, de l'enseignement de Yahweh. C'est le contexte qui devra déterminer le sens. Cette précaution nous évitera aussi de conclure trop rapidement que toute occurrence du mot Torah désigne nécessairement l'ensemble des prescriptions données au Sinaï.

La même prudence sera nécessaire lorsque nous arriverons aux écrits apostoliques. Le grec *nomos*, généralement traduit par « loi », peut lui aussi être employé de différentes manières. Paul peut parler de la Torah de Moïse, citer un commandement précis, évoquer un principe à l'œuvre ou employer le terme dans une argumentation où la question de la justification, du péché ou de la condamnation est centrale. Une phrase comme « vous n'êtes pas sous la loi » ne peut donc être isolée de son contexte et transformée immédiatement en définition de tout ce que Paul pense de la Torah. Il faudra écouter son raisonnement jusqu'au bout, et surtout, le remettre dans son contexte hébraïque.

Cette méthode est d'autant plus nécessaire que les Écritures elles-mêmes refusent les oppositions trop faciles.

Paul peut affirmer qu'aucune chair ne sera justifiée par les œuvres de la Torah et déclarer quelques lignes plus loin que la foi n'anéantit pas la Torah.[1] Il peut annoncer que les croyants ne sont pas « sous la Loi » tout en précisant ailleurs qu'il n'est pas lui-même « sans la Loi de Dieu ».[2] Il peut opposer la chair à l'Esprit sans jamais présenter la Torah comme mauvaise, puisqu'il la qualifie au contraire de sainte, juste, bonne et spirituelle.[3]

Ces tensions apparentes nous obligent à résister à une tentation : faire entrer tous les textes dans une conclusion décidée à l'avance. Si nous commençons cette étude avec la conviction que la Torah a nécessairement été abolie, nous risquons d'interpréter chaque passage en fonction de cette conclusion. Mais si nous partons avec l'idée que rien n'a pu changer après la venue de Yéshoua, nous risquons l'erreur inverse. Les Écritures parlent réellement d'une nouvelle Alliance, d'un changement concernant le sacerdoce et d'un sacrifice offert une fois pour toutes. Ces transformations doivent être reçues avec autant de sérieux que les textes affirmant la bonté de la Torah.

Notre méthode sera donc simple : laisser la révélation progresser. Puisque la Bible elle-même ne commence pas au Sinaï, nous partirons de la création et observerons les premières paroles par lesquelles Yahweh révèle sa volonté à l'homme. Nous suivrons ensuite cette instruction à travers Noé et Abraham, puis nous accompagnerons Israël depuis sa délivrance d'Égypte jusqu'à l'Alliance conclue au pied de la montagne. Ce parcours permettra de poser une question fondamentale : le Sinaï marque-t-il le commencement de toute

[1] Cf. Romains 3.20,28,31.

[2] Cf. Romains 6.14 ; 1 Corinthiens 9.21.

[3] Cf. Romains 7.12,14.

instruction divine, ou constitue-t-il une étape nouvelle dans une révélation déjà commencée ?

Nous laisserons ensuite la Torah elle-même nous montrer pourquoi elle a été donnée. Au lieu de commencer par demander quels commandements seraient encore applicables aujourd'hui, nous chercherons d'abord à comprendre ce que Yahweh voulait produire dans le peuple qu'il venait de racheter. Pourquoi parle-t-il de sainteté, de justice, de compassion, de l'étranger, du pauvre, de la fidélité, du culte et du repos ? Pourquoi le Deutéronome relie-t-il si souvent l'écoute, l'amour, le cœur, les commandements, la marche et la vie ? Avant de demander ce que l'homme doit faire, il faut comprendre ce que ces instructions révèlent de Celui qui les donne.

Cette progression nous conduira naturellement vers les prophètes. Lorsque Israël désobéit, la question ne sera plus seulement celle du commandement transgressé, mais celle du cœur qui refuse d'écouter. C'est précisément dans ce contexte que Yahweh annonce une nouvelle Alliance, un cœur nouveau et le don de son Esprit. La promesse prophétique nous permettra alors de poser une question décisive : Yahweh annonce-t-il la disparition de son instruction, ou une transformation de l'homme afin que sa volonté puisse être reçue intérieurement ?

Ce n'est qu'après avoir suivi cette trajectoire que nous écouterons Yéshoua et les apôtres. Ce choix est essentiel. Yéshoua n'apparaît pas dans un vide religieux, et Paul n'écrit pas dans un monde dépourvu d'Écritures. Leur langage, leurs citations et leurs raisonnements s'inscrivent dans l'histoire qui les précède. Les premiers disciples ne possédaient pas encore un « Nouveau Testament » constitué tel que nous le connaissons aujourd'hui. Les Écritures à partir desquelles ils annonçaient le Messie et enseignaient les communautés

étaient celles d'Israël,[1] tandis que l'enseignement apostolique et les écrits qui formeraient progressivement la Brit Hadasha venaient éclairer l'accomplissement de ces Écritures en Yéshoua.

Il faudra donc résister à une autre habitude : lire la Bible comme si deux religions s'y succédaient. D'un côté se trouveraient Israël, la Torah et l'obéissance ; de l'autre, l'Église, la grâce et l'amour. Une telle opposition doit être démontrée par les textes si elle est vraie ; elle ne peut pas leur être imposée. De la même manière, la continuité ne devra jamais être présumée lorsque les Écritures elles-mêmes annoncent une transformation. Notre tâche sera de discerner ce qui demeure, ce qui trouve son accomplissement, ce dont la fonction change et ce qui dépend de conditions particulières telles que le sanctuaire, le sacerdoce, la terre ou l'organisation judiciaire d'Israël.

Nous suivrons pour cela une règle tout au long de cette étude : ne jamais demander à un passage de dire davantage que ce qu'il dit, mais ne jamais lui faire dire moins non plus.

Lorsqu'une affirmation importante apparaîtra, nous chercherons à la confirmer par plusieurs témoins lorsque cela sera possible. Une correspondance lexicale ne suffira pas à construire une doctrine. Une pratique antérieure au Sinaï ne sera pas automatiquement identifiée à sa codification ultérieure. Une image ne deviendra pas une prophétie simplement parce qu'elle nous paraît suggestive. Et lorsqu'un

[1] C'est-à-dire le *Tanakh* (Torah, Prophètes et Écrits), couramment et malheureusement désigné sous l'appellation « d'Ancien Testament ». Cette expression, héritée de la tradition chrétienne, peut laisser entendre à tort que ces Écritures seraient dépassées ou remplacées, alors qu'elles constituaient précisément la Bible de Yéshoua, des apôtres et des premières communautés messianiques.

texte permettra plusieurs lectures sérieuses, nous le signalerons plutôt que de dissimuler la difficulté.

Cette démarche nous conduira finalement à une question très concrète. Si la Torah ne peut être réduite à un moyen de justification, mais si les Écritures continuent néanmoins de parler d'obéissance, de commandements, de marche et de sanctification après la venue de Yéshoua, comment celui qui lui appartient doit-il lire aujourd'hui les instructions de Yahweh ? Toutes concernent-elles chaque personne de la même manière ? Certaines supposent-elles le Temple, la terre d'Israël, le sacerdoce ou une fonction particulière ? Certaines voient-elles leur fonction transformée par l'œuvre du Messie ? D'autres demeurent-elles praticables alors même qu'une longue tradition a cessé de les considérer comme telles ?

Nous n'essaierons pas de répondre à ces questions avant d'avoir parcouru les textes qui permettent de le faire. C'est précisément le chemin de ce livre.

De la première parole adressée à l'homme jusqu'à la Torah qui sortira de Sion pour enseigner les nations, nous suivrons une même question : **comment Yahweh révèle-t-il progressivement à l'homme la manière de marcher dans ses voies ?**

Et peut-être comprendrons-nous alors pourquoi la Torah ne nous parle pas seulement des commandements de Yahweh.

Elle nous conduit aussi à découvrir son cœur.

PREMIÈRE PARTIE

Avant le Sinaï

Et Yahweh commanda

Lorsque nous pensons à la Torah, notre regard se porte presque naturellement vers le mont Sinaï. C'est là que Yahweh conclut son Alliance avec Israël, que les commandements sont proclamés devant le peuple et que Moïse reçoit les instructions qui organiseront sa vie. Cette association est si forte qu'elle peut donner l'impression qu'avant le Sinaï, l'humanité vivait sans véritable instruction divine. Pourtant, les premières pages de la Genèse racontent une autre histoire.

Bien avant Moïse, avant Israël et avant même l'apparition du mot Torah dans le récit biblique, Yahweh parle à l'homme et lui fait connaître sa volonté. Dès le commencement, la relation entre le Créateur et sa créature n'est donc pas une relation sans instruction. L'homme reçoit une parole qu'il est appelé à écouter, à garder et à mettre en pratique.

UNE PAROLE QUI DONNE LA VIE

Le récit commence par la parole de Yahweh. Il parle, et ce qui n'existait pas vient à l'existence. La lumière paraît, les eaux sont séparées, la terre produit, les luminaires prennent leur place et les êtres vivants apparaissent. Toute la création se déploie en réponse à cette parole.

Puis Yahweh crée l'homme à son image et lui confie une responsabilité particulière. Il le bénit et lui donne une mission : être fécond, multiplier, remplir la terre et exercer l'autorité qui lui est confiée sur la création.[1] Dès les premières paroles adressées à l'humanité apparaît donc une réalité qui accompagnera toute l'histoire biblique : Yahweh ne crée pas l'homme pour qu'il détermine seul le sens de son existence.

[1] Cf. Genèse 1.26-28.

Le Créateur lui révèle comment vivre dans le monde qu'il lui a confié.

Le récit devient encore plus précis lorsqu'il place l'homme dans le jardin d'Éden. Yahweh lui confie le jardin afin qu'il le cultive et le garde, puis il lui adresse un commandement explicite : « Yahweh Elohim commanda à l'homme… »[1]

Le verbe employé appartient à la racine hébraïque צוה – *tsavah*, commander, ordonner. Nous retrouvons ici, avant le Sinaï, la réalité du commandement. Yahweh permet à l'homme de manger de tous les arbres du jardin, mais il place une limite : l'arbre de la connaissance du bien et du mal. L'homme peut recevoir la parole de son Créateur et vivre conformément à elle, ou franchir la limite que Yahweh a établie.

Il serait prématuré d'appeler cette instruction « Torah de Moïse ». Le texte ne le fait pas, et nous ne devons pas le faire à sa place. Mais il serait tout aussi incorrect de considérer l'homme des origines comme vivant sans commandement. Dès Éden, une structure apparaît clairement :

Yahweh parle, Yahweh commande, l'homme doit répondre

La question de l'obéissance précède donc largement le Sinaï.

« DIEU A-T-IL RÉELLEMENT DIT ? »

C'est précisément sur cette parole que porte l'attaque du serpent. Il ne commence pas par nier l'existence de Dieu. Il introduit un doute concernant ce que Dieu a dit : « Elohim a-t-il réellement dit… ? »[2]

La stratégie est remarquable. La parole est d'abord interrogée, puis sa conséquence est contredite. Yahweh avait

[1] Cf. Genèse 2.16-17.

[2] Cf. Genèse 3.1.

annoncé que la désobéissance conduirait à la mort ; le serpent affirme : « Non – mourir – vous n'allez pas mourir ! »[1]

Entre les deux paroles, l'homme doit choisir laquelle il écoutera. Le récit de la Chute ne présente donc pas seulement la consommation d'un fruit interdit. Il raconte la rupture d'une relation fondée sur la confiance dans la parole du Créateur. L'homme décide qu'une autre voix peut définir pour lui ce qui est bon, désirable et vrai. Ce qui était jusque-là reçu de Yahweh devient quelque chose que l'homme prétend déterminer par lui-même.

Cette dynamique mérite notre attention, car elle traverse ensuite toute l'histoire biblique. La question fondamentale ne sera jamais seulement de posséder un commandement, mais de savoir quelle voix l'homme choisit d'écouter.

Adam et Ève connaissaient la parole de Yahweh. Pourtant, connaître cette parole ne les empêcha pas de la transgresser. Dès les premières pages de la Bible apparaît donc déjà une distinction que nous retrouverons beaucoup plus tard : recevoir l'instruction et avoir un cœur qui lui obéit ne sont pas nécessairement la même chose.

Nous n'en tirerons pas encore davantage. La révélation ne fait que commencer.

LE PÉCHÉ AVANT LE SINAÏ

Après l'expulsion d'Éden, le récit de Caïn et Abel apporte une nouvelle pièce au tableau. Les deux frères présentent une offrande à Yahweh. Abel apporte des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse ; Caïn apporte du fruit du sol. Yahweh porte un regard favorable sur Abel et son offrande, tandis qu'il ne porte pas le même regard sur Caïn et la sienne.[2]

---

[1] cf. Genèse 2.17 ; 3.4 BRH.

[2] Exode 25.8 BRH.

Le texte ne nous autorise pas à conclure que l'offrande de Caïn fut rejetée simplement parce qu'elle provenait du sol tandis que celle d'Abel comportait du sang. Plus tard, la Torah elle-même prescrira des offrandes provenant des produits de la terre. Hébreux précisera qu'Abel offrit « par la foi »,[1] mais Genèse 4 ne nous donne pas tous les éléments permettant de reconstruire une législation sacrificielle complète à cette époque.

Ce que le récit affirme explicitement apparaît dans les paroles adressées à Caïn : « Si tu fais bien, ne seras-tu pas relevé ? Mais si tu ne fais pas bien, le péché se tient à la porte ».[2]

Voilà qui est particulièrement important pour notre enquête. Bien avant le Sinaï, Yahweh parle déjà de faire ce qui est bien et de péché. Caïn est tenu responsable de sa conduite. Il ne peut donc pas prétendre qu'en l'absence de la Torah donnée au Sinaï, aucune distinction entre le bien et le mal n'existe encore.

Lorsque Caïn tue son frère, Yahweh lui demande compte de son acte. Le meurtre est jugé plusieurs siècles avant que le commandement « Tu n'assassineras pas » soit proclamé depuis la montagne. Cela ne signifie pas que Caïn possédait les tables de pierre avant Moïse. Cela signifie quelque chose de plus simple et de plus sûr : la volonté morale de Yahweh ne commence pas à exister le jour où elle est codifiée au Sinaï.

NOÉ FIT TOUT CE QUE YAHWEH LUI AVAIT COMMANDÉ

Quelques générations plus tard, le vocabulaire de l'obéissance devient encore plus explicite. La violence et la corruption

[1] Cf. Hébreux 11.4.

[2] Cf Genèse 4.7.

remplissent la terre, mais Noé trouve grâce aux yeux de Yahweh.[1] Elohim lui annonce le jugement à venir et lui donne des instructions précises concernant l'arche.

La réponse de Noé est résumée en quelques mots : « Et Noah fit tout ce que lui avait ordonné Elohim ; c'est ainsi qu'il fit ».[2]

Le même constat revient lorsque vient le moment d'entrer dans le coffre[3] : « Et Noah fit selon tout ce que lui avait ordonné יהוה ».[4]

Nous retrouvons la même racine *tsavah* rencontrée en Éden. De nouveau, Yahweh commande et l'homme est appelé à répondre par l'obéissance. Mais le récit de Noé ajoute quelque chose qui mérite particulièrement notre attention.

Lorsque Yahweh lui demande de faire entrer les animaux dans le coffre, il distingue les animaux purs des animaux qui ne le sont pas.[5] Cette distinction apparaît donc bien avant

---

[1] Cf Genèse 6.8. Ce simple verset suffit à réfuter l'idée, largement répandue dans certains milieux chrétiens, selon laquelle la grâce serait une réalité propre au « Nouveau Testament ». En réalité, la grâce est présente dès le commencement et traverse toute l'histoire biblique. Le salut de Noé, comme celui d'Abraham, d'Israël ou de David, repose déjà sur la faveur imméritée de Yahweh. Les écrits apostoliques n'introduisent donc pas la grâce ; ils en révèlent l'expression la plus accomplie à travers l'œuvre du Messie. Il existe ainsi une continuité profonde entre le Tanakh et les écrits apostoliques : le Dieu qui sauve par grâce est le même hier, aujourd'hui et pour l'éternité.

[2] Genèse 6.22 BRH.

[3] Hébreu *tévah*, traditionnellement traduit par « arche ». Le terme désigne un contenant de préservation, non un navire au sens technique du terme.

[4] Genèse 7.5 BRH.

[5] Cf. Genèse 7.2,8.

Lévitique 11. Après le déluge, Noé construit un autel et offre à Yahweh des animaux purs et des oiseaux purs.[1]

Il faut ici résister à la tentation d'aller trop vite. Le texte ne dit pas encore que Noé possédait l'ensemble des prescriptions alimentaires qui seront données plus tard à Israël. L'antériorité d'une distinction ne signifie pas nécessairement que sa codification ultérieure existait déjà sous une forme identique. Mais nous ne pouvons pas davantage ignorer ce que le texte affirme : la distinction entre pur et impur ne naît pas avec Lévitique 11. Cette observation deviendra importante plus tard. Pour l'instant, elle nous apprend simplement que certaines catégories que nous associons spontanément à la Torah apparaissent dans l'histoire biblique bien avant le Sinaï.

LE SANG ET LA VIE

Après le déluge, Yahweh donne de nouvelles instructions à Noé et à ses fils. Il leur permet de consommer les animaux, mais ajoute immédiatement une limite : « Seulement, la chair avec son nephesh[2] – son sang – vous ne mangerez pas ». [3]

Une fois encore, une instruction concernant le sang apparaît bien avant que la Torah donnée à Israël n'en développe la signification.

Le meurtre reçoit également une formulation nouvelle. Après avoir jugé Caïn pour avoir versé le sang de son frère, Yahweh énonce désormais un principe concernant celui qui verse le sang de l'homme, en le rattachant au fait que l'homme a été créé à l'image de Dieu.[4]

---

[1] Cf. Genèse 8.20.

[2] Nephesh : être (renvoie au corps).

[3] Genèse 9.4 BRH.

[4] Cf. Genèse 9.5-6.

La progression est instructive. Avec Caïn, nous avions vu le meurtre jugé. Avec Noé, le principe est formulé plus explicitement. Plus tard, au Sinaï, il sera intégré dans l'ensemble des instructions données au peuple de l'Alliance.

Nous commençons ainsi à percevoir comment fonctionne la révélation biblique. Yahweh ne révèle pas nécessairement tout au même moment ni sous la même forme. Une réalité peut apparaître, être précisée, puis être intégrée plus tard dans un ensemble plus vaste.

C'est précisément pourquoi il faut parler de révélation progressive.

AVANT LA TORAH DONNÉE À ISRAËL

À ce stade de notre parcours, nous devons rester mesurés. Rien de ce que nous avons observé ne nous permet d'affirmer que l'humanité possédait avant le Sinaï l'ensemble de la Torah mosaïque telle qu'elle sera donnée à Israël. Une telle conclusion dépasserait les textes, mais l'affirmation inverse est devenue tout aussi difficile à soutenir.

Avant Moïse, Yahweh parle déjà à l'homme : il commande, il attend l'obéissance, il distingue le bien du mal, il juge le péché, il révèle des limites concernant le sang, il distingue le pur de l'impur ; et les hommes sont tenus responsables de leur réponse à sa parole. Le Sinaï ne pourra donc pas être présenté comme le moment où Yahweh commence soudainement à révéler sa volonté.

Quelque chose est déjà en cours.

Avec Abraham, cette révélation va franchir une nouvelle étape. L'instruction de Yahweh ne concernera plus seulement la réponse d'un homme à une parole particulière : elle deviendra une voie à connaître, à pratiquer et à transmettre.

La question devient alors inévitable : **que connaissait Abraham des voies de Yahweh avant même que Moïse ne conduise Israël au Sinaï ?**

Abraham écouta ma voix

Avec Abraham, notre enquête franchit une étape décisive. Les Écritures ne rapportent plus seulement des commandements particuliers : elles présentent un homme appelé à marcher dans les voies de Yahweh et à transmettre cette connaissance à sa descendance. Le vocabulaire employé annonce déjà celui que nous retrouverons dans la Torah donnée à Israël.

LA VOIE DE YAHWEH

Lorsque Yahweh s'apprête à révéler à Abraham ce qui va arriver à Sodome, il explique pourquoi il l'a choisi :

> « Car je l'ai connu, afin qu'il ordonne à ses fils
> et à sa maison après lui,
> et ils garderont le sentier de יהוה
> pour faire justice et mishpat,[1]
> afin que יהוה fasse venir sur Avraham
> ce qu'il a déclaré sur lui » [2]

L'expression mérite toute notre attention : la voie de Yahweh. Il ne s'agit plus seulement d'un commandement ponctuel comme celui reçu par Adam concernant l'arbre, ou d'instructions précises comme celles données à Noé pour construire le coffre. Abraham doit transmettre quelque chose à sa maison après lui. Cette voie possède un contenu suffisamment identifiable pour pouvoir être enseigné d'une génération à l'autre.

Le texte précise immédiatement ce que cette voie produit : la justice et le jugement. Connaître la voie de Yahweh ne

[1] *Mishpat* : jugement ou ordonnance.

[2] Genèse 18.19 BRH.

consiste donc pas simplement à reconnaître son existence ou à lui offrir un culte. Cette connaissance doit devenir une manière de vivre.

Cette expression prendra une importance considérable dans la suite des Écritures. Israël sera appelé à marcher dans les voies de Yahweh, et les prophètes annonceront un jour où les nations elles-mêmes demanderont qu'il leur enseigne ses voies afin qu'elles marchent dans ses sentiers. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour l'instant, retenons simplement que cette « voie » existe déjà dans le récit d'Abraham.

Et Abraham ne doit pas seulement y marcher lui-même. Il doit la transmettre.

La révélation commence ainsi à prendre une dimension générationnelle : Yahweh révèle sa voie afin qu'elle soit connue, gardée et enseignée.

PARCE QUE TU AS ÉCOUTÉ MA VOIX

Un autre élément apparaît dans le récit du sacrifice d'Isaac. Après qu'Abraham a montré qu'il était prêt à offrir son fils, Yahweh renouvelle la promesse et déclare que toutes les nations de la terre seront bénies dans sa semence : « Parce que tu as écouté ma voix ».[1]

L'expression hébraïque est significative : שָׁמַעְתָּ בְּקֹלִי — *shamata beqoli*, « tu as écouté ma voix ».

Dans la pensée biblique, écouter ne se réduit pas à percevoir un son. Le contexte montre qu'Abraham a entendu la parole de Yahweh et qu'il a agi en conséquence. Son écoute est devenue obéissance.

Mais un texte va encore plus loin.

[1] Cf. Genèse 22.18.

MES COMMANDEMENTS, MES STATUTS ET MES INSTRUCTIONS

Après la mort d'Abraham, Yahweh apparaît à Isaac et lui renouvelle les promesses faites à son père. Il annonce qu'il multipliera sa descendance et que toutes les nations de la terre seront bénies en elle. Puis il donne la raison suivante :

> « Parce qu'Avraham a écouté ma voix
> et qu'il a gardé ce qui était à ma garde,
> mes mitzvot, mes houqim et mes torot »[1]

Ce verset est particulièrement important pour notre enquête parce qu'il rassemble plusieurs termes qui deviendront caractéristiques du vocabulaire de la Torah. Abraham a gardé la garde de Yahweh. Il a gardé ses commandements (*mitzvot*). Il a gardé ses statuts (*houqim*). Et, fait remarquable, le texte emploie le pluriel תּוֹרֹתַי — *torotai*, « mes torot », c'est-à-dire « mes instructions ». Nous sommes toujours dans la Genèse !

Moïse n'a pas encore conduit Israël hors d'Égypte. Le peuple n'est pas encore arrivé au Sinaï. Les tables de pierre n'ont pas été données. Pourtant, le texte peut déjà parler des commandements, des statuts et des instructions de Yahweh.

Une fois de plus, l'existence d'instructions avant le Sinaï ne signifie pas que toute la codification sinaïtique existait déjà sous une forme identique, mais elle signifie que Yahweh instruisait déjà ceux qui marchaient avec lui.

LA FOI ET L'OBÉISSANCE

Abraham nous permet ainsi d'éviter une opposition qui deviendra beaucoup plus tard particulièrement importante : celle de la foi et de l'obéissance.

---

[1] Genèse 26.5 BRH.

Lorsqu'Abraham croit Yahweh, sa foi lui est comptée comme justice.[1] Cette déclaration occupera une place centrale dans l'argumentation de Paul. Mais quelques chapitres plus tard, le même Abraham est présenté comme celui qui écoute la voix de Yahweh et garde ses commandements, ses statuts et ses instructions.

La Genèse ne semble éprouver aucune difficulté à maintenir les deux affirmations ensemble.

Abraham n'obéit pas afin de contraindre Yahweh à lui donner la promesse. La promesse vient de Yahweh. L'appel vient de Yahweh. C'est Yahweh qui lui demande de quitter sa terre et qui s'engage à faire de lui une grande nation. Abraham répond à cette parole par la foi, et cette foi se manifeste progressivement dans une vie qui apprend à écouter.

Cela ne signifie pas qu'Abraham fut parfaitement obéissant dans chacune de ses décisions. Le récit biblique ne cache ni ses hésitations ni ses erreurs. Mais lorsqu'il résume sa relation à Yahweh, il peut néanmoins dire : « Abraham a écouté ma voix ». La foi biblique apparaît donc déjà comme une relation de confiance dans laquelle la parole de Yahweh possède une autorité réelle et celui qui la reçoit y répond avec un cœur sincère.

Cette observation nous sera précieuse lorsque nous arriverons aux écrits apostoliques. Si Paul prend Abraham comme témoin de la justification par la foi, nous ne devrons pas pour autant reconstruire un Abraham dont la foi aurait consisté à être libéré de toute obéissance. Ce personnage n'existe pas dans la Genèse.

[1] Cf. Genèse 15.6.

UNE VOIE À TRANSMETTRE

Nous retrouvons ici la dimension générationnelle déjà annoncée en Genèse 18.19. La foi et l'obéissance d'Abraham ne sont pas destinées à demeurer une expérience individuelle : la voie de Yahweh doit aussi être transmise à sa maison et à sa descendance.

Nous commençons ainsi à voir se dessiner un mouvement qui prendra bientôt une dimension beaucoup plus vaste. Avec Abraham, Yahweh choisit un homme et sa descendance. Avec Israël, il formera un peuple. Et ce peuple devra lui aussi apprendre ses voies afin de les transmettre aux générations suivantes.

Ce qui apparaît encore sous une forme familiale va bientôt devenir national, mais avant d'y arriver, retenons ce que la Genèse nous permet maintenant d'affirmer avec davantage de précision : avant le Sinaï, Abraham est déjà présenté comme un homme qui connaît la voie de Yahweh, écoute sa voix, garde ses commandements, ses statuts et ses instructions, et doit transmettre cette voie à sa maison. Abraham était né de nouveau.

Une question devient alors inévitable : si Yahweh possédait déjà une voie, des commandements, des statuts et des torot avant le Sinaï, que va-t-il réellement se passer lorsque les descendants d'Abraham sortiront d'Égypte ?

La réponse commence avant même qu'ils arrivent à la montagne.